

Se présenter en cinq minutes pendant un entretien d'embauche

« *Parlez-moi de vous* ». Cette invitation représente pour beaucoup de candidats le moment le plus redouté lors d'un entretien d'embauche. Guillaume Colein, directeur du cabinet Victoire, vous dévoile les bonnes pratiques à adopter, ainsi que les erreurs à éviter.

Comment se présenter en cinq minutes lors d'un entretien d'embauche ?

Avant de répondre à cette question, j'aimerais rappeler les deux fondamentaux à respecter lors de tout entretien d'embauche : soigner sa présentation vestimentaire et user, sans en abuser, de la communication non verbale, c'est à dire sourire, éviter les bras croisés, se lever pour serrer la main... Ceci étant dit, se présenter en cinq minutes nécessite en amont trois choses essentielles.

Il faut d'abord bien comprendre ce que recherche l'employeur afin de privilégier dans sa présentation les expériences et les savoir-faire qui vont attirer son attention. Comme dans une situation de vente, il faut également s'adapter au style social de son interlocuteur. Si vous avez affaire à un dominant, il est préférable d'éviter de rentrer dans le détail. Avec un consciencieux, vous pouvez davantage développer votre argumentation. Cette adaptation constitue la partie plus compliquée de l'entretien, parce que la plus subjective.

Quel doit être le déroulé de cette présentation en cinq minutes ?

Il n'y a pas de recette magique... Néanmoins, il est important de préparer soigneusement deux méthodes. Une qui va vous permettre de vous adapter face un recruteur qui ne va pas vous laisser prendre la main sur votre présentation, et une seconde qui sera elle appliquée devant les employeurs qui vous laisseront eux carte blanche. Ceci étant dit, après avoir référencé votre parcours de formation en une phrase du style « *comme vous le constatez, je suis diplômé d'un master...* », il faut tout de suite entrer dans la « *pro-activité* » de votre présentation, en mettant en avant votre expérience la plus significative, vos plus belles réalisations... Sur un parcours de dix ans dans une même société, il faut être capable de dégager les deux ou trois succès qui vous ont marqués, et qui sont en rapport avec le poste. En dernier lieu, il ne faut pas manquer l'opportunité de prendre date pour un prochain contact. Cela montrera votre motivation.

Quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?

La première erreur serait de se "sur présenter". Lorsque vous offrez trop d'informations ou de détails à votre interlocuteur, vous donnez le bâton pour vous faire battre. Il faut donc rester en

surface, et ne pas parler de sa personnalité. Tant que vous n'avez pas de questions ciblées sur vos qualités ou vos défauts, restez dans les faits. Ce sont les réalisations professionnelles que vous allez mettre en avant qui feront comprendre à votre interlocuteur que vous possédez les qualités requises pour occuper le poste.

Dernière erreur à ne pas commettre : se lancer dans une explication de texte du CV. Il faut au contraire essayer d'en sortir, en mettant par exemple l'accent sur des points que vous n'avez pas pu mentionner.